



## Afif Chelbi contredit le FMI : “Le glissement du dinar est une fausse piste”

Lors d'une rencontre qui s'est tenue ce jeudi 10 mai 2018 à Tunis sur le thème “Les préalables de la relance économique”, le président du Conseil des Analyses Economiques (CAE) et ancien ministre de l'Industrie, Afif Chelbi, a dressé l'état des lieux de la compétitivité de l'économie tunisienne. Il a souligné que le premier trimestre de cette année a été marqué par une forte croissance des exportations, soit une hausse de 35% contre seulement 7,4% durant la même période de l'année dernière. Cette embellie a également mis en relief la résilience des entreprises tunisiennes à l'export, car malgré tous les problèmes, la Tunisie a enregistré 34 Milliards de dinars d'exportations en 2017, dont 10 Milliards (30 %) vers la France. De plus durant l'année 2017, les entreprises françaises en Tunisie ont investi pour une valeur estimée à 85 millions de Dinars, soit 45 % des IDE hors énergie, et ce pour 193 projets (35 créations et 158 extensions) et 2 144 emplois, précise Chelbi. Par ailleurs il estime que 60 % des entreprises installées en Tunisie pensent que leur chiffre d'affaires va augmenter en 2018, et ce selon un baromètre de la CTFCI réalisé en 2017.

L'ancien ministre de l'Industrie n'a pas toutefois caché la baisse de nos exportations vers l'Europe. Selon ses déclarations, hors 1er trimestre 2018, les exportations tunisiennes vers l'UE ont stagné pendant 7 ans autour de 9 Milliards d'Euros et les parts de marché ont baissé.

Il a par ailleurs assuré que la résilience des entreprises a des limites, elle baisse d'année en année, citant comme argument le recul inédit de la Tunisie dans les classements internationaux de compétitivité. Davos : “Classée 95ème sur 140 pays en 2016, alors qu'elle était classée 32ème en 2011, elle enregistre un recul de 60 places”, a-t-il martelé.

Pour relancer la croissance, Afif Chelbi a souligné que l'enjeu fondamental est de renouer avec le rythme de croissance historique de nos exportations, comme c'est le cas au premier trimestre : “Pérenniser cette tendance est l'objectif de toute relance. C'est aussi la condition pour retrouver, à terme, une croissance du PIB de 4 % et pour redresser la valeur du Dinar”, précise Chelbi, faisant toutefois remarquer que cela suppose des pré-requis et des actions de relance.

C'est ainsi qu'il a proposé de rétablir l'autorité de l'Etat de Droit tout en assurant la sécurité des systèmes productifs et logistiques, de veiller au strict respect des lois et des réglementations et de garantir le fonctionnement normal des institutions.

Comme pré-requis de la relance, Chelbi a également proposé d'assurer la stabilité et la prédictibilité des règles du jeu, tout en instaurant la stabilité fiscale en décrétant un moratoire fiscal de trois ans et en corrigeant les «ratés» du nouveau Code des investissements qui, une année et demi après sa promulgation, marque le pas ou encore en garantissant la stabilité monétaire tout en affermissant la valeur du dinar. “Le glissement est une fausse piste, l'élasticité prix des exportations étant nulle. Les freins à l'export sont autres : port de Radès, productivité...”, a encore ajouté Chelbi.

Mis à part ces pré-requis, l'Etat s'engage aussi, selon lui, sur la mise en œuvre d'une série de mesures horizontales, de mesures non conventionnelles adaptées à la situation et de mesures spécifiques aux secteurs concernés. En contrepartie, “le secteur privé s'engage sur la réalisation d'objectifs d'investissement, d'exportation, de création d'emplois et de développement technologique”, précise le président du CAE.

“Une telle vision suppose que les pré-requis de la relance auront été réalisés assurant une sortie réussie de la période critique de transition que vit la Tunisie. Elle suppose également que le pays aura bénéficié, depuis plusieurs années, d'un horizon politique éclairci et apaisé, où toutes les forces politiques, syndicales et de la société civile auront trouvé pleinement leur place dans le strict respect des lois et de la Constitution”, a dit Chelbi.

Ces propositions s'inscrivent dans le cadre de notre vision de la Tunisie économique en 2025 initiée par la CTFCI. D'ici cette période, la Tunisie aura, selon lui, retrouvé des taux de croissance supérieurs à 4 % et aura assuré un positionnement international la situant dans les 40 économies les plus compétitives dans le monde. Elle aura, pour ce faire, mis en place un Etat de droit, développementaliste alliant politiques publiques volontaristes et rôle moteur du secteur privé dans une forte mobilisation autour de stratégies cohérentes et concertées : “La Tunisie aura consolidé son ouverture sur le monde en bénéficiant du statut de partenaire privilégié avec l'Union Européenne”, a-t-il conclu.

Source : African Manager